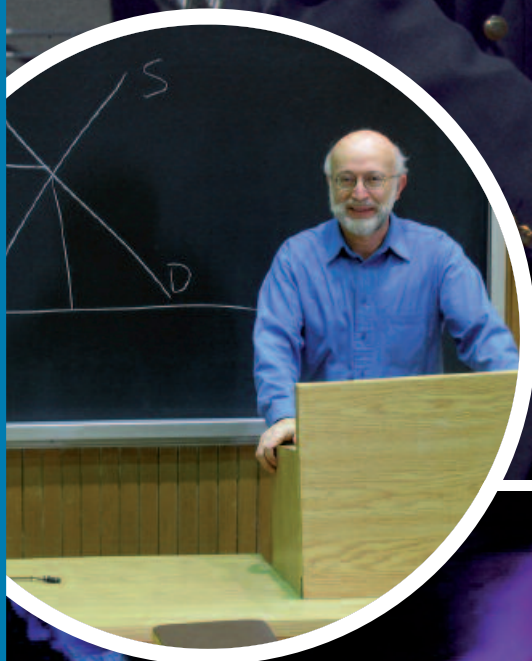


Du campus à l'entreprise

L'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur et la recherche



Numéro spécial de

l'Officiel
de la Recherche et du Supérieur

SOMMAIRE

État des lieux
sur l'entrepreneuriat
Interview de Gilles Bloch



pages
4/5

La recherche
et le supérieur
à l'heure de
l'entrepreneuriat



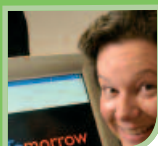
pages
6/7

La Maison de
l'entrepreneuriat
Nord-Pas-de-Calais



pages
8/9

Témoignages
d'entrepreneurs
lauréats du concours
du ministère



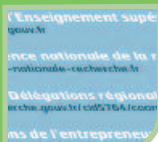
pages
10/11

Portraits
de patrons



pages
12/15

Adresses utiles



page
16

EDITO



Valérie Pécresse,
Ministre de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche

La France souffre d'un déficit de vocations entrepreneuriales, qui se traduit par le nombre trop faible et le manque de compétitivité internationale de nos entreprises moyennes.

Le peu d'intérêt de nos étudiants pour l'aventure de l'entreprise et le peu de goût de nos responsables de PME pour l'aventure de la croissance au travers de l'innovation et de l'internationalisation ont en partie les mêmes causes, principalement liées à leur environnement culturel.

L'esprit d'entreprendre et la créativité pré-existent pourtant en chacun de nous. Encore faut-il les cultiver et, sans doute plus qu'auparavant, insister sur la nécessité de former de vrais entrepreneurs au sens économique du terme.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche se doit d'être présent sur ces questions, tant en matière de formation à l'entrepreneuriat qu'en matière de transfert des technologies, des méthodes et des talents nécessaires à la démarche d'innovation des entrepreneurs.

C'est pourquoi je considère que former des entrepreneurs, en particulier issus de nos universités et de nos organismes de recherche, est une priorité nationale.

Cela suppose que la valorisation de la prise de risque et le droit à l'échec soient clairement réaffirmés dans les cursus, ainsi que le travail d'équipe, l'interdisciplinarité et l'ouverture aux réseaux partenariaux. Cela suppose aussi d'accentuer l'effort de mise en relation de l'enseignement avec les entreprises, notamment à travers des formations-actions où, par un contact étroit, avec l'univers de l'entreprise, l'expérience entrepreneuriale

s'acquiert en dehors même du monde enseignant et enrichit la formation théorique.

La majorité des écoles de commerce et d'ingénieurs ont mis en place depuis quelques années des formations à l'entrepreneuriat ; il en est de même pour quelques universités.

Mais le passage dans l'entreprise ne doit pas demeurer l'apanage de certains diplômés ou de certains cursus. Il faut maintenant que ces formations se généralisent dans l'ensemble de nos universités. Il est essentiel que le monde de l'université et celui de l'entreprise renforcent les liens qui les unissent et mettent en commun leurs savoir-faire pour assurer une meilleure adéquation entre les formations et les emplois.

Les universités, avec la réforme de l'enseignement supérieur, vont acquérir une autonomie qui leur permettra d'assumer une vraie responsabilité en matière d'orientation et d'insertion professionnelle de

leurs étudiants. Des structures et des initiatives existent déjà pour les accompagner dans cette démarche :

- l'Observatoire des pratiques pédagogiques en entrepreneuriat (OPPE),
- des maisons de l'entrepreneuriat sur plusieurs sites universitaires,
- des incubateurs publics pour les porteurs de projets de création d'entreprise.

Je poursuivrai cet effort. Les écoles doctorales sont en cours d'amélioration et je souhaite que toutes les universités mettent en place des actions de sensibilisation et de formation à l'entrepreneuriat.

Je remercie les personnalités, les partenaires et les organisations qui s'impliquent pour cette réussite et je souhaite que cette édition de l'ORS, réalisée avec des entrepreneurs, donne aux jeunes étudiants et chercheurs l'envie d'entreprendre pour la réussite de leur projet personnel et pour l'avenir de la France.

Les principales mesures de soutien aux jeunes entreprises à potentiel de recherche

	Début de la mesure	Nombre de projets	Nombre d'entreprises (une entreprise peut bénéficier de plusieurs mesures)
Concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes (cumul depuis l'origine)	1999	1 879	994
29 incubateurs publics (cumul depuis l'origine)	2000	1 732	881
Dispositif Jeunes Entreprises Innovantes (année 2006)	2004	NC	1 700

Certaines de ces entreprises bénéficient également du crédit d'impôt recherche.



Gilles Bloch

Directeur général de la recherche et de l'innovation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Depuis quand le ministère de la Recherche conduit-il des réflexions sur l'entrepreneuriat ?

On peut remonter au moment du changement de perspective intervenu avec la loi sur l'innovation de 1999, quand on a pris conscience que le monde de la recherche devait être davantage ancré dans le monde économique. Depuis, il est remarquable de noter une grande continuité à travers les différentes alternances politiques. Entre 1999 et 2004, des outils ciblés entrepreneuriat sont apparus successivement, notamment les incubateurs, le concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes, l'Observatoire des pratiques pédagogiques en entrepreneuriat (OPPE) et les Maisons de l'entrepreneuriat.

Que pensez-vous de l'esprit d'entreprendre chez les étudiants ?

Les choses changent encore un peu lentement. La réticence des Français à l'entreprise est un phénomène global, un fait culturel. Les Français prennent assez peu de risques, cela est certainement lié à un Etat extrêmement présent et une Fonction publique importante qui représente aux yeux des chercheurs une image de la réussite professionnelle. Les choses évoluent cependant chez les étudiants, car le sujet de l'entrepreneuriat les intéresse. L'intérêt des jeunes doctorants pour l'entreprise est devenu réel.

Est-ce une nécessité ou une qualité à développer ?

C'est une réalité économique ! Tous les pays qui font la course en matière de croissance et d'emploi utilisent la recherche comme moteur. En France, nous avons notamment les expériences de Conventions industrielles de formation

par la recherche (CIFRE), qui permettent aux étudiants doctorants de passer du temps en entreprise. La formation doctorale n'est pas aujourd'hui orientée vers la création d'entreprises, or nous avons tout intérêt à ce que des écoles doctorales intègrent ces formations.

Faut-il renforcer l'esprit d'entreprendre dans toutes les filières de l'université ?

L'innovation créatrice de valeur peut aussi venir des sciences humaines et sociales, où il existe des compétences pointues et des aspects valorisants autres que techniques, apportés par la thèse.



Dominique Costantini

Présidente du jury national en 2006 et 2007*

Le concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes

Quel est le principe du concours du ministère de la Recherche ?

Le concours représente un formidable coup de pouce à la création, qui n'est pas seulement financier. Le circuit de validation fait intervenir au niveau régional des experts d'OSÉO ainsi qu'une harmonisation assurée par un réseau d'expertise externe. Le jury national discute ensuite les divergences. Plus le projet avance dans le concours, plus les avis sont multipliés. Tout ce travail en amont de conseil, de réception et d'orientation est une vraie richesse. Les candidats doivent répondre à des questions sur leur projet, sa faisabilité, le marché, les développements envisagés, etc. Des experts les reçoivent et évaluent les besoins du projet : quelle équipe constituer ? Comment ? Quel modèle de développement ? Même si le candidat n'est pas retenu, c'est pour lui un formidable apprentissage.

Comment se fait l'accompagnement des candidats ?

Le processus mis en place pour préparer le chemin du créateur est très impressionnant. Il s'agit de procéder par étapes, de réfléchir sur la propriété intellectuelle, de conduire des études de marché, etc. Tout cela suscite un bel enthousiasme. Les taux de succès dans le temps sont bons pour les projets sélectionnés : la réussite appelle la réussite. Il faut une très bonne structuration du projet pour appréhender le marché et constituer une équipe. Il est rare de trouver des gens pluridisciplinaires d'entrée de jeu ; il faut donc fédérer les différentes compétences au service de l'entreprise et identifier des logiques de management. Au final, celui qui a la fibre entrepreneuriale prend conscience de ses limites et sait comment les compléter.

* Dominique Constantini est présidente du directoire de BioAlliancePharma.

L'entrepreneuriat prises à partir de la recherche ement supérieur.

Les chercheurs peuvent s'engager dans une démarche de création sur des sujets marginaux à leur thèse, qui ne sont pas forcément dans sa continuité. Il faut garder à l'esprit que le système de formation sert à « apprendre à apprendre », à entrer en profondeur, à douter, à prendre des décisions difficiles, autant de qualités nécessaires pour diriger une entreprise !

La formation et la sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les établissements d'enseignement supérieur sont-elles des missions prioritaires de l'université française ?

L'enseignement supérieur a pour principe de transférer des connaissances, celles du monde de l'entreprise en font bel et bien partie. Il faut, avec des enseignants issus des entreprises, expliquer, témoigner de ce qu'est la création d'entreprises. On peut imaginer offrir systématiquement une formation dans le cursus universitaire. Reste que les étudiants ne peuvent pas supporter des charges de cours trop lourdes, il faut d'abord apprendre les fondamentaux. De telles formations sont par contre possibles au niveau master.

Quel est, à cet égard, l'intérêt d'un cursus entrepreneuriat proposé par les grandes écoles notamment ?

Les grandes écoles ont toujours été plus tournées vers l'entreprise que les universités, qui pourraient cependant s'inspirer des expériences menées dans des écoles d'ingénieurs ou de commerce. Réussir à opérer des rapprochements sur des objectifs communs va bien dans le sens de l'histoire ! Il faut également une articulation avec la recherche : les grandes écoles françaises sont aujourd'hui bien petites, ce qui pose un problème de masse critique et de visibilité internationale. Il faudrait de vraies

fusions pour rapprocher les établissements. Ce mouvement est en train de s'initier.

Quel est le bilan des premières Maisons de l'entrepreneuriat et l'avenir de ce dispositif ?

Le dispositif fonctionne et une quinzaine de créateurs sont déjà passés par ce cursus. L'idée est de réunir certaines structures pour les rendre bien visibles dans les régions et cibler leur action vers des filières de type master. Parvenir à une tête de pont par région serait un optimum. Le budget annuel alloué est situé entre 15 et 20 000 euros par Maison de l'entrepreneuriat. Ces structures sont des vecteurs de transfert des cultures car personne ne peut mieux parler de l'entreprise que ceux qui y travaillent et viennent témoigner de leur réussite.

Quels sont les atouts que les universités ont à faire valoir auprès des entreprises dans une perspective entrepreneuriale ?

Le lien entre recherche et création d'entreprise est fort. Des entreprises se créent par l'innovation, et la formation par la recherche fournit les clés du monde mouvant de l'entreprise. La richesse universitaire provient aussi de la multiplicité des disciplines. L'université est universalité ! Par la grande liberté laissée aux étudiants pour composer leurs cursus, l'université permet aussi à ceux qui réussissent de développer des qualités dans des milieux de grande diversité sociale. Avoir la bonne idée ou sentir le marché ne s'apprend pas dans les cursus mais la formation universitaire apporte des atouts à faire valoir dans l'entreprise.

Comment les mesures du ministère en faveur de l'entrepreneuriat s'articulent-elles avec

Les chiffres de la création en France

- La France compte 233 000 créations pures d'entreprises en 2006. Environ 20 000 se considèrent comme « innovantes », dont 8 000 affichent un lien avec la technologie, 4 000 sont spécialisées dans les technologies et 400 se positionnent sur la haute technologie.
- Les entreprises technologiquement innovantes représentent moins de 5% des créations d'entreprises. Si le nombre global des créations d'entreprises augmente (+ 4% en 2006), celui des entreprises innovantes reste stable. Le secteur des services informatiques en progression de 2,2%, représente à lui seul près de 74% des nouvelles entreprises dans les secteurs technologiquement innovants.
- L'INSEE recense 11 500 entreprises technologiquement innovantes créées ex nihilo en 2006. L'ensemble des entreprises de ces secteurs compte près de 1,6 million de salariés actuellement.
- Dans le cadre de l'observatoire de la création d'entreprises à potentiel de R&D, le ministère de la Recherche a interrogé en 2006 les entreprises créées depuis 1996 utilisant une technologie ou un service innovant : 86 % d'entre elles consacrent plus de 15% de leurs dépenses à la R&D.

d'autres, comme le concours de création d'entreprises innovantes et les incubateurs ?

Les Maisons de l'entrepreneuriat, et la formation complémentaire qu'elles offrent, constituent une palette d'outils et d'opportunités via des partenariats avec des entreprises. Le ministère met aussi en place des mesures de mobilité vers les entreprises et quantité d'initiatives avec les incubateurs, le concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes, etc. Avec les autres ministères, nous avons ouvert tout un spectre de dispositifs de soutien au développement des entreprises à partir du monde de la recherche. ●

La recherche et le supérieur à l'heure de l'entrepreneuriat

La sensibilisation et la formation des jeunes chercheurs à l'entrepreneuriat fait partie des actions fortes du ministère de la Recherche. Tour d'horizon des dispositifs d'aide et d'accompagnement.

L'évolution législative favorise considérablement la concrétisation de projets d'entreprises innovantes : la loi sur l'innovation et la recherche de 1999 pose ainsi les bases d'une politique nationale soutenue en faveur de l'entrepreneuriat. Les personnels de recherche sont incités à s'engager dans l'aventure...

Sur la seule année 2006, la Commission de déontologie de la fonction publique de l'État, qui délivre aux chercheurs l'autorisation de participer à une entreprise, a rendu 65 avis favorables. La mesure aura bénéficié à 582 chercheurs du secteur public depuis 2000. Voilà un résultat encourageant pour la recherche publique et pour les chercheurs animés d'un esprit entrepreneurial.

Dès lors, promouvoir l'entrepreneuriat correspond bien à un des grands défis de l'enseignement supérieur et à une exigence majeure demandée aux établissements. L'enjeu est primordial : il s'agit de valoriser au mieux les compétences des étudiants. Et nombre de jeunes chercheurs voient dans l'entrepreneuriat l'opportunité de mettre à profit leur dynamisme et leurs idées en s'engageant dans une aventure professionnelle enrichissante.

Révolution culturelle

Les actions de sensibilisation des étudiants et des enseignants-chercheurs à l'esprit d'entreprendre prennent tout leur sens au sein même des universités avec les « maisons de l'entrepreneuriat ». Elles sont présentes actuellement dans six régions (Limousin, Nord Pas-de-Calais, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, Provence

Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes). Ces lieux inter-universitaires ouvrent leurs portes aux entreprises dans le cadre de partenariats. Les étudiants, les doctorants et les enseignants y acquièrent les connaissances de base pour monter une entreprise, ainsi que des formations sur la conduite de projets. Ils peuvent également échanger avec des professionnels qui leur apportent conseils et expertise.

Préparer l'après-thèse...

Des enseignants de lycée et du supérieur se sont réunis pour promouvoir l'esprit d'entreprise à travers l'Académie de l'entrepreneuriat. Cette structure, hébergée par la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion d'entreprises (FNEGE), sert

d'espace de mutualisation des expertises et de médiatisation des bonnes pratiques. Les objectifs qu'elle affiche témoignent d'une vraie prise de conscience des nouveaux enjeux dans la formation initiale : « encourager l'entrepreneuriat à tous les niveaux du système éducatif et de la formation permanente », « bâtir et diffuser des méthodes pédagogiques spécifiques à l'entrepreneuriat ». Autant de chantiers d'avenir ! L'Académie de l'entrepreneuriat défend l'idée de l'entrepreneuriat comme discipline académique.

Reste que la diffusion de l'esprit d'entreprendre ne saurait être purement théorique. Pour se préparer à la poursuite d'un projet professionnel, les doctorants ont ainsi accès



Jean-Michel Besnier

Professeur à l'université Paris-Sorbonne (Paris-IV)

La Sorbonne innove !

Beaucoup ne s'attendraient pas à entendre parler d'entrepreneuriat à la vieille Sorbonne. Et pourtant ! Les étudiants, qu'ils soient littéraires ou scientifiques, ne demandent qu'à exprimer leurs talents de futurs créateurs d'entreprises...

Quel est le principe de l'« Atelier des entrepreneurs » ?

Paris-IV est une université humaniste dont nombre d'étudiants ont des difficultés à trouver une place dans le monde professionnel. Nous avons décidé, avec l'Agence pour la Création d'Entreprises (APCE), de monter une antenne dans l'université pour accompagner les projets des étudiants vers la création d'entreprises. C'est un lieu de sensibilisation pour les informer sur les procédures administratives, juridiques, les études de marché à conduire, etc. L'atelier est ouvert tous les jours depuis mars 2007 au 18, rue de la Sorbonne. Des sessions de témoignages d'entrepreneurs sont organisées et nous essayons d'introduire dans les cursus une initiation à la vie économique assurée par un consultant de l'APCE. L'objectif est de remplir la mission d'insertion professionnelle qui s'ajoute aux deux missions traditionnelles de l'université : diffuser le savoir et développer la recherche.

Quelles sont les qualités entrepreneuriales de vos étudiants ?

Ce sont d'abord des jeunes qui ont le goût de la réflexion et qui savent rédiger. Sachant combien la connaissance contribue aujourd'hui à la richesse économique, nos étudiants représentent des atouts pour les entreprises car ils manifestent une souplesse et une plasticité qui les rend aptes à assimiler efficacement des champs importants du savoir. Ils savent où trouver les informations, comment les mettre en forme, les classer et les mettre à disposition. Toute la stratégie est de les aider à convertir les savoirs qu'ils ont acquis avec nous en savoir-faire applicables dans les situations professionnelles. Les intervenants issus des entreprises que nous leur faisons rencontrer les y aident et les encouragent à se lancer dans la création d'entreprise.

Entreprise et recherche publique : des relations fortes et durables

Pour étudier l'impact des mesures ministérielles et l'efficacité des aides, un « observatoire de la création d'entreprises à potentiel de R&D » vient d'être mis en place par le ministère de la Recherche. L'enquête conduite en 2006 se passe de commentaires : près de la moitié des entrepreneurs interrogés considèrent leur collaboration avec la recherche publique comme indispensable au montage de leur projet. Ces partenariats représentent aussi un accès privilégié à l'expertise scientifique et aux équipements des laboratoires de recherche publique. Résultat, la moitié des entreprises créées à partir de la recherche publique travaillent toujours avec le laboratoire d'origine et un tiers avec un autre laboratoire !



André Letowski

Directeur de l'OPPE

L'OPPE, un outil stratégique

L'Observatoire des pratiques pédagogiques en entrepreneuriat (OPPE) est un outil de suivi des actions de sensibilisation, formation et accompagnement à l'entrepreneuriat. Cette initiative, mise en place en 2001 par les ministères de la Recherche et de l'Industrie (rejoints ensuite par les ministères en charge des PME et celui de l'Éducation nationale), l'Agence pour la création d'entreprises (APCE) et l'Académie de l'entrepreneuriat, améliore la visibilité des pratiques pédagogiques conduites dans le scolaire, le supérieur et la formation continue. Le site propose tous les renseignements nécessaires ainsi qu'une boîte à outils pour les enseignants, formateurs et accompagnateurs.

L'OPPE s'intéresse surtout au « comportement d'initiative », qui est une « façon d'être dans la vie », souligne André Letowski, son directeur. Cette approche est « difficile à passer dans une formation formelle » : apprendre « comment agir, se comporter, être partenaire, n'est pas la même chose que la formation à la gestion, qui est un outil dont a besoin le créateur ». L'OPPE plaide pour « l'intégration de la sensibilisation à l'entrepreneuriat dans l'interdisciplinarité, avec pour préoccupation essentielle l'insertion dans l'emploi ». L'idée est bien de se servir des disciplines universitaires « pour la concrétisation d'un projet ».

L'OPPE : www.entrepreneuriat.net

aux « Doctoriales », une offre de stages initiée par l'association Bernard Gregory. Le ministère de la Recherche participe au dispositif au travers d'une subvention de 300 euros par stagiaire. Les Doctoriales pré-

parent les doctorants à l'après-thèse au cours de séminaires d'une semaine à l'issue desquels un label est décerné. Dans ce cadre, les jeunes docteurs se voient expliquer les principes économiques de l'entreprise, les

stratégies de montage d'un projet innovant en équipe, les possibilités d'emploi et d'insertion professionnelle ou la gestion des compétences pour leur carrière. Ensuite, c'est aux plus déterminés de se lancer pour de bon ! ●

Trois questions à Thierry Merquiol, directeur de l'incubateur Midi-Pyrénées

Quel est le rôle de l'incubateur ?

Notre mission est de faciliter la mutation du porteur de projet en chef d'entreprise, de mettre l'individu au centre de la création. L'incubateur est un catalyseur de mutation qui propose de l'accompagnement sur-mesure adapté à la personnalité du porteur et à l'ambition du projet. Nous travaillons avec des technologues qui ne savent pas vraiment ce qu'est un chef d'entreprise. Pourtant, ils managent déjà leur équipe, cherchent de l'argent, gèrent des projets. Il s'agit de les aider à poursuivre dans un autre contexte et avec un autre référentiel de temps que celui de la recherche publique. L'incubateur fait l'interface avec les universités, les centres de recherche, les agences de promotion régionales. C'est un élément déclencheur pour valoriser les travaux de recherche.

Quel est le parcours d'un porteur de projet ?

Les projets arrivent par les cellules de valorisation des laboratoires et grâce aux actions de sensibilisation que nous menons. Le porteur identifié passe un bilan de compétences entrepreneuriales pour savoir comment il se comporte, comment l'accompagner et quelles formations lui proposer. Il apprend ensuite comment générer du chiffre d'affaires, quels canaux de distribution développer, quelles évolutions prévoir, etc. En sortant de l'incubateur, il dispose d'un document de référence, le plan stratégique, dont est extrait le business plan pour s'adresser aux financeurs. Des chargés d'affaires de l'incubateur suivent le projet de A à Z et nous faisons appel à des consultants externes. En moyenne, un projet est incubé de 15 à 18 mois et nous y consacrons 115 000 euros, sur avance remboursable. Cela permet de responsabiliser le porteur et de le placer tout de suite dans une optique de chef d'entreprise.

Quelles sont les qualités requises pour être entrepreneur ?

L'esprit d'entreprise n'est pas inné mais il faut être visionnaire, audacieux, avoir le goût du risque. Il y a aussi une notion d'indépendance et d'anti-conformisme. Trois échecs sur cinq sont liés à des problèmes humains, un au marché qui n'est pas porteur et seulement un au financement. À l'incubateur de Midi-Pyrénées, 75% des projets accompagnés réussissent. Au final, l'incubateur est pour les porteurs de projet un espace de sécurité pour prendre des risques.



La Maison de l'entrepreneuriat Nord-Pas-de-Calais

La Maison de l'entrepreneuriat Nord-Pas-de-Calais figure parmi les missions interuniversitaires les plus actives dans ce domaine. Reportage dans ses locaux, à Lille.

« Entreprenants aujourd'hui, entrepreneurs demain ! ». Le slogan résume à lui seul la vocation de la Maison de l'entrepreneuriat Nord-Pas-de-Calais, qui n'a de cesse d'innover pour toujours mieux sensibiliser à l'esprit d'entreprise. C'est au pôle universitaire européen de Lille que Jacques Dufresne, son directeur, et Cyril Dufour, chargé de mission, nous accueillent pour passer en revue les nombreuses actions qu'ils mènent au quotidien.

Accompagnement des porteurs de projets, élaboration d'événements, mise au point des centres d'accueil, coordination des partenaires régionaux et des établissements d'enseignement, conception de formations avec les enseignants, édition de brochures, administration du site Internet... Devant l'impressionnant dispositif de sensibilisation en place, force est de constater que leurs journées paraissent chargées ! C'est que cette Maison de l'entrepreneuriat se distingue par sa dimension régionale. Jacques Dufresne insiste sur ce point : « Nous travaillons avec l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur du Nord-Pas-de-Calais, les universités comme les grandes écoles. Toutes les disciplines académiques y sont représentées. »

Pour mener à bien sa mission, la Maison de l'entrepreneuriat développe dans les établissements un réseau de « référents », des enseignants et des personnels déjà très engagés dans l'entrepreneuriat. Constitué lors du premier appel à propositions du ministère de la Recherche, « le pôle a fait le tour des établissements pour jouer sur les effets de levier », explique Cyril Dufour. Ce positionnement permet aujourd'hui au



Jacques Dufresne,
président
de la Maison de
l'Entrepreneuriat
Nord-Pas-de-Calais

Conseil régional, au Conseil général du Nord, à la communauté urbaine Lille-Métropole ou encore à la CCI de considérer la Maison de l'entrepreneuriat comme un interlocuteur privilégié, un point de convergence ...

Un foisonnement d'initiatives

Détecter et accompagner le futur entrepreneur reste au cœur des activités de Jacques Dufresne et Cyril Dufour. Ils interviennent auprès des étudiants pour les aider à exprimer



Cyril Dufour,
chargé
de mission

leur besoin de création, souvent à un stade où ils n'ont pas encore pris conscience de leur potentiel d'entrepreneur. « On les aide à structurer leur projet, se former, voire intégrer un incubateur. Il y a une multitude d'étapes entre l'idée et la création d'entreprise et nous sommes là pour sensibiliser, coordonner les actions pour les faire passer de l'idée au projet », souligne Jacques Dufresne. Les étudiants reçoivent un appui précieux, accompagnés par les enseignants.

La sensibilisation ne s'arrête pas là. Des « Journées régionales de l'entrepreneuriat », organisées chaque année, réunissent dans les établissements des groupes d'étudiants qui vont réfléchir ensemble à un thème entrepreneurial dévoilé le matin même. Une idée émerge, sélectionnée par un jury composé d'entrepreneurs, de banquiers, de financeurs. Elle est reprise l'après-midi par un groupe de 250 étudiants de tous profils, répartis par tables de 10 pour étudier sa viabilité et sa faisabilité économique.

Le concours « Graine d'entrepreneurs » récompense ainsi la meilleure idée, le meilleur projet, puis le meilleur dossier déposé. L'élaboration d'un dossier prend plusieurs mois. Les étudiants, regroupés en association, présentent l'équipe, l'idée, les objectifs, les motivations, le modèle économique, les résultats attendus. « Même s'il n'est pas totalement abouti, le dossier est recevable », note Jacques Dufresne, « il s'agit avant tout de mettre l'accent sur l'esprit d'initiative ».

Toujours innover...

« Les projets associatifs ont a priori un potentiel entrepreneurial », rappelle Cyril Dufour. « Quand les étudiants reçoivent leur prix, ils s'aperçoivent qu'une idée associative peut intéresser ceux qui œuvrent en faveur de la création d'entreprises. Nous avons eu par exemple un projet associatif d'émission musicale de type 'Tarata local', que les étudiants veulent maintenant proposer aux chaînes de la TNT. »

La Maison de l'entrepreneuriat poursuit ses développements innovants avec l'inauguration en 2008 d'une « Université de printemps », destinée à faire découvrir aux étudiants leurs potentialités par l'interdisciplinarité. Autre nouveauté, l'installation dans les points d'accueil des établissements de bornes interactives en libre service pour détecter les potentiels créateurs, via un logiciel. Les étudiants trouvent aussi, dans ces lieux, des documentations et des personnes ressources avec qui discuter.

Pour parfaire la sensibilisation, la Maison de l'entrepreneuriat met au point des modules de formation mis à disposition de tous les établissements de la Région. Elle édite sur le web (www.maison-entrepreneuriat-npdc.fr) et, en format papier, un catalogue régional des formations pour aider l'étudiant à s'orienter. Un livret comprenant conseils et témoignages, tiré à 15 000 exemplaires, est distribué dans tous les établissements. Il y a aussi les « Clubs d'entrepreneurs », où les étudiants font eux-mêmes de la sensibilisation et structurent leur réseau.

La filière Innovation-Entrepreneurs de l'Institut d'Optique d'Orsay

L'optique fait partie des domaines de recherche très actifs dans l'innovation. Ses applications sont nombreuses dans la vie de tous les jours. Pas étonnant donc que l'Institut d'Optique ait imaginé une formation spécifique pour ses futurs ingénieurs. La filière innovation-entrepreneurs (FIE) constitue un dispositif unique pour faire le lien entre le monde de la recherche et l'innovation concrète en entreprise...

La FIE réunit pendant deux ans des élèves, des inventeurs et des créateurs venus du monde scientifique et des entreprises. Cette formation « par le concret », comme aime à l'appeler l'Institut d'Optique, amène les étudiants à adopter un « nouvel état d'esprit ». Elle leur donne l'envie d'entreprendre, encourage leurs aptitudes à innover, développe leur créativité et leur inculque les connaissances essentielles pour maîtriser les contraintes économiques, opérationnelles et financières d'un projet.

Tout le cursus de la FIE est conçu sur le principe de l'élaboration d'un projet innovant, qu'il faut mener à bien à travers ses différentes phases de maturation. Le cours vient en appui pour éclairer les jeunes porteurs de projet. En se confrontant à la réalité, les apports théoriques prennent une autre dimension ! Des équipes se constituent et les idées font leur chemin pour arriver à la réalisation d'une maquette de démonstration. Le stage de fin d'études permet d'aller plus loin dans la concrétisation, par exemple avec Scientipôle Initiative et la plate-forme de valorisation IOTech Ingénierie, qui jouera alors le rôle de pré-incubateur.

Les élèves de l'Institut sortent considérablement enrichis de cette expérience. Les acquis de la formation auront toujours une pertinence au cours de leur carrière, qu'ils se décident un jour à lancer leur propre projet ou qu'ils affirment leur esprit d'innovation au sein d'une entreprise.

Entre les rencontres qu'ils organisent, les manifestations régionales comme le salon CRÉER, les réunions inter-établissements, Jacques Dufresne et Cyril Dufour ne s'arrêtent

jamais. Et avec 130 000 étudiants dans la Région, les projets ne risquent pas de manquer... De quoi susciter longtemps encore l'enthousiasme des jeunes entrepreneurs ! ●

La Maison de l'entrepreneuriat de Grenoble

La Maison de l'entrepreneuriat de Grenoble est une institution pionnière. Elle est en place depuis un an lorsque, en 2003, le ministère de la Recherche lui confie la rédaction d'un rapport d'activité qui sera à la base de l'appel à propositions de 2004 pour des projets de Maisons. Aujourd'hui, Grenoble intervient pour la coordination des autres Maisons constituées et conseille celles en gestation. Une quinzaine de projets d'entreprises sortent, par an, de la structure.

« La première mission de la Maison de l'entrepreneuriat est la sensibilisation par la pédagogie », estime Jean-Pierre Boissin. « Le point fort dans la vocation entrepreneuriale est l'envie, le sentiment de capacité est totalement secondaire. Il faut donc faire plus de prosélytisme avec des témoignages d'entrepreneurs et, pour avoir des résultats forts, il faut faire intervenir des entrepreneurs charismatiques. »

La Maison de l'entrepreneuriat intervient en amont de l'accompagnement à la création d'entreprise. Elle sensibilise pour susciter les vocations et faire émerger les projets. Selon son directeur-adjoint, Jean-Luc Finck, « il n'y a ni des profils ni filières plus adaptés que d'autres » à l'entrepreneuriat. L'approche interdisciplinaire est reprise dans l'ensemble des Maisons de l'entrepreneuriat. Celle de Grenoble participe également aux Doctoriales, au cours desquelles des doctorants doivent présenter un business plan.

Des modules de formation, très appréciés des étudiants, sont développés depuis deux ans. Pour Jean-Luc Finck, ils ont « un impact plus large que la sensibilisation à l'entrepreneuriat, ils augmentent l'employabilité et l'insertion des étudiants dans la vie professionnelle ». Environ 30% des docteurs s'orientent vers la recherche publique, remarque Jean-Pierre Boissin. Tout doctorant à Grenoble, soit 3 000 personnes, peut s'inscrire aux formations. Les étudiants font le travail d'un chef de projet et apprennent le fonctionnement transversal d'une entreprise, autant de qualités qui les rendent plus aptes à trouver un emploi et leur permettent un jour de saisir l'opportunité de créer une entreprise.

*Jean-Pierre Boissin est actuellement professeur à l'IAE de Grenoble (UPMF) et Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches Appliquées à la Gestion (UMR CNRS-UPMF). Le nouveau directeur de la Maison de l'entrepreneuriat est, depuis le 7 novembre 2007, Malek Bouhaouala.



Jean-Pierre Boissin

Ex-directeur de la Maison de l'entrepreneuriat de Grenoble*

Témoignages d'entrepreneurs lauréats du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes du ministère de la Recherche



Jean-Dominique Lauwereins et Sylvie Clin

BeTomorrow : révolutionner le sport par le multimédia

BeTomorrow est « vouée dès le départ à l'innovation », s'enthousiasme sa directrice, Sylvie Clin. « On sentait après la bulle de l'internet que quelque chose se passait dans la téléphonie mobile » et l'idée lui est venue de monter en 2002, avec Jean-Dominique Lauwereins, une société positionnée sur les secteurs du jeu et du sport. BeTomorrow propose des produits d'information et de divertissement pour couvrir un événement sportif à partir de plusieurs technologies et compte aujourd'hui 20 salariés.

Sylvie Clin est formelle : « L'essentiel est d'avoir un projet avec les compétences techniques et de demander à d'autres de vous rejoindre. Il y a des compétences périphériques indispensables, notamment juridiques, comptables, financières ou de ressources humaines. Jean-Dominique assure les aspects techniques et je m'occupe de la gestion de l'entreprise ». Elle est diplômée de SciencesPo Bordeaux et de Sup de Co Paris ; lui a un DESS informatique de Bordeaux 1.

En s'adressant à Unitec, la technopôle de Bordeaux spécialisée dans l'accompagnement des entreprises innovantes, les deux associés apprennent l'existence du concours national du ministère. Lauréats en 2002, ils bénéficient d'une subvention pour leur projet et s'installent dans la pépinière Unitec. Le pari de l'innovation a payé. BeTomorrow

n'a pas eu besoin de lever des fonds, la structure incubée faisant du chiffre d'affaires dès la première semaine car « les clients étaient intéressés par nos produits dès la phase de prototypage ». Pour Sylvie Clin, « il faut échanger, parler, toujours confronter son projet au marché, se remettre en question tout le temps, mais toujours être sûr de son projet ».

Collectis cisaille l'ADN !

C'est en travaillant sur une technique développée par l'Institut Pasteur au cours des années 80 qu'André Choulika a créé Collectis, une entreprise comptant aujourd'hui 46 salariés, spécialisée dans les biotechnologies avec pour cœur de métier la programmation génétique. Cette technologie de réparation de l'ADN, « très populaire dans le monde académique, n'était pas utilisable au niveau industriel », explique le PDG de Collectis. Avec le polytechnicien David Sourdivé, il monte un business plan en 1999, se présente au concours du ministère de la Recherche et devient lauréat dans la catégorie « émergence ».

La société est créée dans la foulée, hébergée par l'Institut Pasteur qui perçoit des royalties sur les brevets et prend 25% du capital. À nouveau candidats au concours dans la catégorie création développement en 2000, ils reçoivent 450 000 euros. Un business angel apporte 3,9 millions d'euros fin 2000, des investisseurs en capital-risque mettent 8 millions en 2002, puis 5,6 millions en 2006. L'entreprise est aujourd'hui leader mondial de son secteur cotée sur Euronext, et capitalisée à hauteur de 110 millions d'euros...

Il a fallu cinq ans à Collectis pour mettre au point sa technologie de « ciseaux ADN ». La société détient désormais 114 brevets et demandes de brevets, ainsi que 46 accords avec des entreprises des secteurs de la

pharmacie, de l'agriculture, de la biotechnologie, etc. Collectis entretient une collaboration étroite avec l'Institut Pasteur, ainsi qu'avec le CNRS, l'Inserm, l'Inra, des structures européennes comme le centre de génétique moléculaire de Barcelone et le centre de recherche sur le cancer de Madrid, ou encore avec des consortiums aux États-Unis.

André Choulika, 35 ans lors du montage de projet, a notamment suivi la formation spécifique d'HEC « Challenge + ». Pour lui, l'entrepreneuriat sonne comme une évidence : « Les chercheurs doivent se lancer et se former ; ils peuvent voir mieux que d'autres où se trouve la valeur et bien comprendre les atouts apportés par la technologie. »

Haliaetus : la musique pour passion

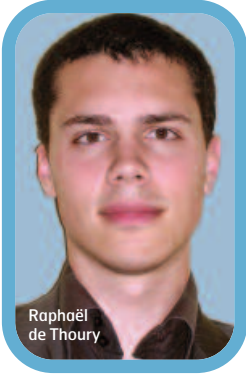
« Le point le plus important pour un projet d'entreprise bien conçu est d'avoir une bonne répartition des compétences au sein d'une équipe », témoigne Raphaël de Thoury. Créateur en 2004 de la société Haliaetus avec Jean-Pierre Morkeken, il lance aujourd'hui sur le marché grand public une offre d'enceintes acoustiques très haut de gamme.

L'idée de Haliaetus, issue de la recherche publique, est originale : « Il s'agissait de transformer les connaissances acquises dans le domaine des réacteurs pour fusées. La phase de recherche a duré deux ans et demi. Aujourd'hui, Haliaetus compte six salariés et une vingtaine de points de vente avec des réseaux de distribution. »

Raphaël de Thoury sort de Polytechnique lorsqu'il se lance dans l'aventure avec Jean-Pierre Morkeken, ingénieur acousticien au laboratoire d'acoustique musical. « Nous étions très attirés par la création d'entreprise, avec l'idée de démarrer de rien et de construire dans l'avenir. Nos compétences étaient très complémentaires. Je n'avais pas de formation entrepreneuriale, mais j'ai beaucoup appris lors d'une expérience en start-up et j'ai suivi une formation complète aux Ponts et Chaussées. Un accompagnement par l'incu-



André Choulika



Raphaël de Thoury

bateur Agoranov à Paris m'a permis d'affiner mes connaissances. »

Haliaetus, lauréat du concours national en 2004, a passé 18 mois dans l'incubateur parisien et y conserve toujours un lien, notamment pour suivre des formations : « L'Échange pratique

entre créateurs est très enrichissant ». Le développement des compétences est constant. « L'erreur est de s'associer avec des profils trop proches. Il ne faut pas hésiter à recruter des gens très différents et jouer la complémentarité. »

Cryolog sécurise notre alimentation...

« J'ai toujours eu une envie viscérale de créer une entreprise », témoigne Renaud Vaillant. Aujourd'hui, il dirige Cryolog, une société d'une trentaine de salariés qu'il a créée en juillet 2002 après son diplôme de Centrale Paris. Etudiant, il travaille début 2000 sur des projets de création orientés « systèmes d'information » mais reste « à l'écoute de l'environnement du marché ». À cette époque, monde est en pleine crise alimentaire avec la maladie de la vache folle. Renaud Vaillant imagine alors de développer un outil afin d'améliorer la sécurité des aliments et se lance dans un projet de société.

« L'idée consistait à fournir aux industriels les moyens de rassurer les consommateurs et dédramatiser la problématique de la chaîne du froid », explique Renaud Vaillant. Il met au point des solutions de traçabilité pour contrôler la fraîcheur des produits sous forme d'étiquettes changeant de couleur lorsque le produit n'est plus consommable. Cryolog vise le secteur agroalimentaire mais aussi celui de la santé et des cosmétiques. L'entreprise, principalement positionnée en France, se développe maintenant en Europe, aux États-Unis, au Japon...

Pour en arriver là, Renaud Vaillant a notamment été lauréat du concours du ministère en 2002. « Le label et les 300 000 euros gagnés m'ont permis de poursuivre les efforts de recherche et de mener le projet à maturité pour le présenter correctement à des fonds d'investissement. » Le concours a été l'élément déclencheur. « D'un point de vue

financier, j'avais fait un emprunt personnel de 50 000 euros et je n'avais pas les moyens de mettre plus », se souvient-il.

Suite au concours, Renaud Vaillant réalise un tour de table de 2,1 millions d'euros avec des fonds d'investissement, puis un autre de 6 millions d'euros. « Le label du concours apporte une importante reconnaissance, il a permis d'amener le projet à un point décisif pour intéresser les financeurs et nouer des partenariats avec la recherche académique. » ●



Renaud Vaillant



Claude Labit
Président
d'Emergys



Sylvain Coquet
Animateur
d'Emergys

Emergys, l'incubateur de Bretagne

Emergys fédère sur le territoire breton tous les acteurs de l'incubation d'entreprises, qui s'appuient sur les technopôles. Son président Claude Labit et son animateur Sylvain Coquet expliquent leurs actions.

Valoriser les talents. « Emergys s'appuie sur les sept technopôles de Bretagne. Nous instruisons des dossiers portés par les acteurs de terrain au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui dénichent les projets et les accompagnent. Emergys est spécialisé sur les technologies de l'information, mais nous souhaitons accompagner davantage de projets dans les secteurs des biotechnologies, la santé, l'agroalimentaire. C'est important car presque tous les organismes de recherche sont présents en Bretagne. »

Des chiffres éloquentes. « Depuis le lancement en 2000 de l'incubateur, 72 projets ont été accompagnés et 54 ont donné naissance à une entreprise. Les entreprises incubées comptent actuellement 7,1 emplois en moyenne. »

S'inscrire dans la durée. « Une fois créée, l'entreprise bénéficie d'un soutien sur 3 ans pour son développement. C'est une date un peu fatidique. Dans les laboratoires, l'émergence des idées arrive au niveau doctoral. C'est là que l'innovation prend corps pour la création d'entreprises et où se fait la sensibilisation. »

Sur le terrain. « Emergys intervient dans les écoles d'ingénieurs et organise des journées d'information avec les universitaires. Un module de formation est déjà proposé avec l'INSA de Rennes et l'ESC Rennes, qui permet aux étudiants de rencontrer des professionnels de l'innovation et ainsi se frotter à une réalité économique. C'est une expérience très riche aussi pour les dirigeants, qui trouvent des compétences avec un vernis marketing et entrepreneurial. Des chefs d'entreprise issus de laboratoires de recherche viennent montrer que le parcours du créateur n'est pas aussi difficile qu'on peut l'imaginer. Ils se seraient lancés plus tôt s'ils avaient connu les structures d'accompagnement ! »

Des patrons collaborent avec la recherche publique par le recrutement : le cas des CIFRE*

Genefit : avancer avec la recherche publique

« Travailler avec des chercheurs est essentiel ! », clame Florence Sejourné, vice-présidente de l'entreprise de biotechnologie lilloise Genefit. « L'objet de la CIFRE consiste avant tout à encourager les entreprises à faire de la recherche, ce qui est précisément notre cœur de métier. » Genefit, créé notamment par deux scientifiques qui gardent un pied dans la recherche publique, existe depuis 1999. Avec 140 salariés, la société développe des médicaments innovants pour la prévention des risques cardiovasculaires qu'elle propose ensuite à des groupes pharmaceutiques à différents stades de R&D. Genefit, coté sur Euronext depuis décembre 2006, se présente comme une des cinq grosses sociétés de biotechnologie en France.

La CIFRE, par le soutien financier qu'elle comprend, permet aux entreprises de recruter des chercheurs qui préparent une thèse et qui n'ont pas forcément les mêmes objectifs que ceux de la recherche privée, note Florence Sejourné. Le dispositif suppose une « vraie réflexion en amont pour l'entreprise », afin de profiter au mieux des avantages de travailler avec un jeune thésard et sa structure publique de recherche.

« Les exigences académiques sont avant tout de publier, ce qui peut poser des difficultés car nos métiers de R&D comprennent des informations confidentielles. Bien sûr, il est possible de publier sous secret mais ce n'est pas forcément dans l'intérêt de l'étudiant. Il y a donc un consensus à atteindre. De plus, une thèse se conduit sur trois ans et à l'échelle d'une entreprise, cela représente un temps long. Au final, nous positionnons le chercheur recruté par le biais d'une CIFRE plutôt sur des travaux prospectifs, exploratoires, par exemple pour avoir des preuves de concept. »

Pour Florence Sejourné, « avoir un thésard est un excellent moyen de sélectionner des compétences avant de les embaucher et permet d'entretenir un lien étroit avec les laboratoires académiques ». La CIFRE permet aussi de susciter une démarche proactive de la structure académique : « Ce peut être un établissement de recherche qui vient avec un projet et place un thésard dans l'entreprise. C'est là un point important, il faut encourager les laboratoires à solliciter les entreprises. »

Physica Pharma : des partenariats pour l'excellence (lauréat en émergence et en création-développement des concours 2000 et 2001)

« La convention CIFRE, par son positionnement médian entre entreprise et recherche académique, ouvre des voies d'accès privilégiées à la recherche publique. C'est donc un moyen d'accéder à des méthodologies dont nous ne disposons pas au sein de l'entreprise ». Jean-Luc Pognas, président de Physica Pharma, voit de nombreux intérêts à recruter des jeunes chercheurs, notamment via des conventions CIFRE. La jeune société, qui compte aujourd'hui 15 salariés, développe des médicaments innovants à partir de ses technologies brevetées.

« Lors de la mise en place de la convention CIFRE, nous établissons un contrat avec le laboratoire incluant des règles de fonctionnement et de partage, notamment sur la propriété intellectuelle », souligne Jean-Luc Pognas. « Notre société reste propriétaire des prototypes qu'elle a conçus

tandis que les découvertes qui font appel aux méthodologies mises en œuvre par le laboratoire de recherche restent sa propriété. Etant donné que les structures académiques sont interconnectées, la convention CIFRE est également un moyen pour identifier des technologies portées par des laboratoires de recherche autres que celui impliqué dans le CIFRE et auxquelles nous pouvons faire appel de façon plus ponctuelle. »

Les compétences des thésards apportent aussi une vision sur des thématiques particulières que ne couvre pas toujours l'entreprise. En effet, Physica Pharma travaille sur des projets de recherche applicatifs et n'a pas vocation à se positionner sur la recherche fondamentale.

« Nous pouvons avoir besoin par exemple d'approfondir notre connaissance sur un mécanisme moléculaire, ce qui a une portée beaucoup moins applicative que les projets développés dans l'entreprise. Le jeune thésard apporte donc des compétences techniques complémentaires aux compétences-clés de l'entreprise et le projet s'en trouve enrichi. »

Le recours à des CIFRE permet à Physica Pharma d'embaucher plus facilement un chercheur grâce à l'environnement financier incitatif de ce dispositif. Pour Jean-Luc Pognas, « suivant la situation de l'entreprise et la nature des travaux de recherche, cela peut être un levier pour créer un nouveau poste dont la mission peut se poursuivre après la fin de la convention. »

Quantum Genomics : un pari sur le long terme

En charge de la R&D chez Quantum Genomics, Fabrice Balavoine réfléchit aujourd'hui à l'oppor-



Florence Sejourné



L'équipe des fondateurs de Physica

* CIFRE : Convention Industrielle de Formation par la Recherche

tunité de recruter des jeunes chercheurs via des CIFRE. « L'idée de la CIFRE est un projet à long terme, sur plusieurs années, qui matérialise un engagement important avec un établissement public de recherche. C'est un modèle partenarial intéressant pour contractualiser une collaboration et s'engager sur des personnes en y mettant les moyens nécessaires. Cela permet à l'entreprise de bénéficier d'une expertise pour un projet qu'elle souhaite co-diriger. »

Quantum Genomics est une jeune entreprise innovante créée en 2005 à l'initiative d'investisseurs privés et de Lionel Ségard, ancien directeur d'Inserm-Transfert. La société se positionne sur le



Fabrice Balavoine

secteur de la biotechnologie et développe un « portefeuille de médicaments sur la base d'alliances avec des découvertes académiques ». La stratégie de l'entreprise suppose donc des accords avec des laboratoires basés sur l'acquisition de droits d'exploitation de leurs brevets. Reste que, selon Fabrice Balavoine, « il existe toujours un fossé sur l'innovation entre le monde académique

et les industriels, plus intéressés par des produits qui ont fait leurs preuves que par des concepts. »

« Un projet de recherche nécessite des moyens humains importants et l'entreprise ne peut pas embaucher pour l'instant », note Fabrice Balavoine. L'approche adoptée par Quantum Genomics repose sur un modèle de « biotech virtuelle » : la société ne

possède pas encore de laboratoire et « poursuit ses travaux de R&D par le biais de sociétés spécialisées et de structures académiques ». La CIFRE apporte dans ce contexte, avec l'embauche aidée financièrement d'un salarié, un « avantage non négligeable » pour la société. « Cette forme de collaboration s'intègre bien dans le modèle de développement de l'entreprise », conclut-il. ●

Comment constituer le capital de son entreprise ?

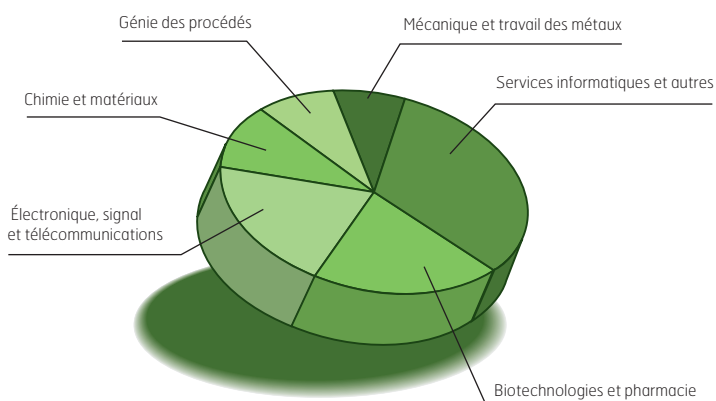
Pour assurer leur développement, les entreprises innovantes doivent trouver des capitaux. Elles peuvent s'adresser à différents acteurs, selon leurs besoins ou leur stade de développement.

- **Les business angels** sont représentés par une association nationale, France Angels (www.franceangels.org), qui promeut le recours aux investisseurs agissant à titre individuel. L'association propose un annuaire des réseaux fédérant plusieurs milliers de personnes. Les business angels contribuent à 20% en moyenne du capital des entreprises dans lesquelles ils investissent. Les personnes assujetties à l'impôt sur la fortune pourront également réduire une partie de leur contribution fiscale en investissant dans une jeune société innovante et devenir eux aussi business angels.
- **Les fonds d'amorçage publics, nationaux et régionaux**, sont soutenus par la Caisse des dépôts et consignations (CDC), qui finance les entreprises dès leur démarrage. CDC-entreprises (www.cdcentreprises.fr) assure aussi la gestion de France Investissement, un dispositif de l'État qui prévoit 2 milliards d'euros à injecter au capital des entreprises d'ici 6 ans.
- **Les fonds de capital-risque** financent les entreprises innovantes moyennant une prise de participation. L'Association française des investisseurs en capital (AFIC) regroupe l'ensemble des structures installées en France (www.afic.asso.fr). D'autres fonds d'entreprises ou associatifs existent, comme le « Petit Poucet » (www.petitpoucet.fr), pour financer les entreprises créées par des étudiants.
- **Les manifestations spécialisées** permettent aux entrepreneurs de rencontrer des financeurs : Tremplin entreprises (www.tremplin-entreprises.senat.fr), organisé par le Sénat, Capital IT (www.capital-it.com), ou encore Innovact (www.innovact.com) qui est le « Forum de la jeune entreprise innovante »... Des bourses sont décernées aux meilleurs projets, qui bénéficient également d'une médiatisation.

Les entreprises créées avec l'aide du concours

Le concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes a contribué à la création de 994 entreprises. Les lauréats sont, pour près de la moitié, des docteurs et, pour un quart, des ingénieurs.

Domaine technologique (%)



Année du concours	Nombre de lauréats	Nombre d'entreprises créées
1999	244	101
2000	296	175
2001	238	137
2002	224	136
2003	193	115
2004	182	102
2005	178	98
2006	166	81
2007	158	49
Total	1879	994

Portraits de jeunes patrons qui ont suivi le cursus des Maisons de l'entrepreneuriat

Myrian Laurie et Benjamin Poirot



Apinov : l'innovation a du goût !

Benjamin Poirot, doctorant en biotechnologies à l'université de La Rochelle, s'apprête à soutenir sa thèse. Il est déjà à la tête d'Apinov, société spécialisée dans la conception et la fabrication de produits issus de l'apiculture, dont une bière au miel. C'est en s'adressant à la Maison de l'entrepreneuriat Poitou-Charentes qu'il monte son projet avec Myrian Laurie, également diplômée en biotechnologies à l'université de La Rochelle.

La Maison de l'entrepreneuriat les aide à formaliser l'idée d'entreprise et à progresser dans leur parcours. Ils prennent contact avec la Chambre de commerce et d'industrie en 2005 et réussissent à incuber leur projet en 2006. Les deux associés sont lauréats du concours national de création d'entreprises innovantes du ministère en juin 2006 et obtiennent 60 000 euros pour réaliser une étude de faisabilité technique, de marché et de propriété intellectuelle. Ils touchent également une bourse « Tremplin pour l'emploi » de la Région, qui leur assure un suivi de 6 mois avant et 6 mois après la création de l'entreprise.

La SARL Apinov est créée en mars 2007. Benjamin Poirot et Myrian Laurie poursuivent maintenant l'objectif de passer au stade industriel et réfléchissent à des partenariats possibles. Le passage par la Maison de l'entrepreneuriat les aura guidés au démarrage du projet, les aura soutenus dans leur démarche et leur aura assuré un réseau. C'est aussi en participant aux « doctorales » qu'a

eu lieu la prise de conscience. « Y témoignaient des entrepreneurs charismatiques, des anciens doctorants qui avaient l'air épanouis et valorisaient leurs compétences », se rappelle Benjamin Poirot. Ce fut l'élément déclencheur. C'est aujourd'hui à son tour de s'impliquer dans les actions de sensibilisation à l'université : « Avant c'était un sujet tabou, aujourd'hui les choses changent beaucoup. »

MêTiS Biotechnologies : du médical à l'agroalimentaire

C'est avec trois doctorants de l'université de Limoges que Stéphane Sermadiras a d'abord eu l'idée de monter une société de prestation de services autour d'une technologie d'analyse des cellules. Il voyait alors les applications centrées sur le domaine du diagnostique médical. En travaillant sur la technologie développée au laboratoire de Limoges, l'idée de créer une structure industrielle est apparue.



Stéphane Sermadiras

sorte d'étude de marché a permis d'éliminer des choses et de mettre l'accent sur d'autres », se souvient Stéphane Sermadiras. Il participe pendant un an à « Campus entrepreneurs », le dispositif de la Maison de l'entrepreneuriat de Limoges. « Cela a permis d'aborder les problèmes de la création d'entreprises et l'équipe était alors novice en la matière. »

Le projet est lauréat en 2000 du concours de simulation de création d'entreprise de la Maison de l'entrepreneuriat. Il reçoit ensuite une subvention via le concours du ministère de la Recherche pour financer une étude de marché approfondie. Le projet est également lauréat du concours de la fondation Aventis et l'équipe dépose une

demande d'aide à OSÉO. Stéphane Sermadiras suit en même temps un diplôme de transfert de technologie vers des applications industrielles à l'université de Limoges.

MêTiS Biotechnologies existe depuis février 2000 et compte sept salariés après 4 ans de R&D. La société développe une offre dans la microbiologie industrielle, principalement pour le secteur agroalimentaire. Le projet a évolué grâce aux premières étapes qui ont permis d'affiner les études de marché, souligne Stéphane Sermadiras. Le passage par la Maison de l'entrepreneuriat s'est traduit par « une prise de conscience de tout ce qui est nécessaire pour devenir entrepreneur et par une formation de base afin de bien prendre en compte tout ce qu'il faut connaître ». C'est aussi par ce dispositif que l'équipe a été encouragée de poursuivre sur leur lancée et de rencontrer aujourd'hui le succès.

L'intra-entrepreneuriat chez Hickory

Emmanuel Maruszczak a suivi un parcours atypique. Après avoir obtenu un bac scientifique, il intègre la faculté de sports, passe un DEA « biologie de l'exercice » puis une thèse en biologie fondamentale. « J'ai été amené à me poser la question de savoir si vraiment j'étais fait pour la recherche. Je n'avais pas envie de me réveiller mécontent dans 5 ou 6 ans et surtout j'avais la volonté de valoriser ma thèse ». Attiré par le secteur de la communication, il fait le constat d'un cruel manque de communicants en sciences et imagine de mettre sa connaissance de la recherche scientifique au service d'une agence de communication.

Après avoir postulé pour un master en communication à l'université Louis Pasteur de Strasbourg, Emmanuel Maruszczak s'oriente vers la création d'entreprise. Il passe un diplôme universitaire « création et évaluation d'activités économiques » lors de sa dernière année de thèse, via la Maison de l'entrepreneuriat de Grenoble. Cette année de formation lui permet d'acquérir les bases de la comptabilité, de la gestion financière, du marketing, des études de marché, etc. Il affine



Emmanuel Maruszczak

alors son projet de création d'une agence de communication pour vendre des prestations auprès des incubateurs mais aussi d'entreprises commercialisant des produits issus de la R&D.

Un trophée de la Maison de l'entrepreneuriat en poche, Emmanuel Maruszczak se lance avec deux associés et 4 000 euros sur fonds propres pour créer une SARL en octobre 2004. Ensuite, il décide de s'associer avec une structure qui a 25 ans d'expérience et lui offre des développements très complémentaires avec ses compétences. Le nouveau projet est monté en intra-entrepreneuriat. Il est embauché en août 2005 par Ilso pour développer des activités propres. Il dépose la marque Com'Science au sein de la société. Com'Science est aujourd'hui une expertise de l'agence Hickory, dans laquelle il est salarié en tant que directeur de clientèle.

« Je suis passé de potentiel chef d'entreprise à chef de projet, mais je fais le même travail que si j'avais été seul. L'intra-entrepreneuriat me laisse libre quant aux objectifs et aux secteurs à investir, libre d'aller voir qui je veux », souligne Emmanuel Maruszczak. La Maison de l'entrepreneuriat lui a permis de suivre des cours, de bénéficier d'un accompagnement par un tuteur expérimenté et disponible. « J'ai pu recentrer les activités, les potentiels clients, etc., autant d'acquis que je peux continuer à développer. » Pour lui, la principale qualité du créateur d'entreprise est le réalisme : il faut se poser les bonnes questions. « J'ai gardé l'esprit d'entrepreneuriat, c'est essentiel pour développer mes activités. C'est un état d'esprit qui va au-delà de la création d'une entreprise. » ●

Un jeune patron issu d'un incubateur

DeFacTo Technologies, précurseurs en haute technologie

Chouki Aktouf est un bel exemple de réussite entrepreneuriale issue d'un incubateur. À la tête de DeFacTo Technologies, entreprise de l'industrie des semi-conducteurs positionnée sur la conception de circuits intégrés, il met à profit une technologie développée à l'Institut polytechnique de Grenoble (INPG) permettant d'anticiper les tests de production dès la phase de conception. « Nous sommes des précurseurs : en permettant d'aborder le test très tôt, nous apportons plus de réactivité dans le processus de conception de circuits intégrés pour lesquels le temps d'apparition sur le marché est critique. »



Chouki Aktouf

PDG de DeFacTo Technologies

Décidé à créer son entreprise dès 2000, Chouki Aktouf passe deux ans au sein de l'incubateur Grenoble Alpes incubation. « J'ai pu gérer une phase de transition importante, la sortie du laboratoire. L'incubateur permet de se faire connaître, d'élargir l'équipe, de passer à un produit commercialisable. »

Durant cette période à l'incubateur, Chouki Aktouf réalise une étude de marché internationale : « J'avais senti une opportunité à saisir, que j'ai pu confirmer. » Il prépare le concours du ministère et devient lauréat en 2002 et 2003 dans les catégories « en émergence » et « création-développement ».

Se lancer dans l'aventure entrepreneuriale demandait de s'entourer d'expertises complémentaires sur des domaines extérieurs à la recherche. « Il m'a fallu deux ou trois ans pour trouver la bonne équipe. J'ai donc dû connaître un minimum les aspects administratif et commercial. La phase d'incubation a été d'une grande aide pour combler le vide. »

DeFacTo Technologies compte aujourd'hui bientôt 20 salariés. La société grenobloise dispose d'un bureau dans la Silicon Valley et Chouki Aktouf poursuit ses activités entre l'Europe, les États-Unis et le Japon. Au sein d'un secteur de haute technologie très international, son entreprise est la seule en Europe positionnée sur ce créneau !

Comment financer son projet ?

Les entreprises peuvent obtenir des soutiens financiers pour leurs projets d'innovation.

- **Le ministère de la Recherche** organise chaque année un concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes. Il finance des projets « en émergence » en cours de validation et des projets « création-développement », dont la création d'entreprises peut être envisagée à court terme.
- **L'Agence nationale de la recherche (ANR)** finance des projets coopératifs avec la recherche publique à travers ses appels à projets. (www.agence-nationale-recherche.fr).
- **OSÉO** soutient les entreprises innovantes, notamment en proposant des avances remboursables à taux zéro et en accompagnant les projets jusqu'à un stade leur permettant de mobiliser d'autres financements.
- **Les financements européens** sont recensés par le portail Internet de la Commission européenne pour les entreprises et industries : http://ec.europa.eu/enterprise/sme/index_fr.htm
- **Les Chambres de commerce et d'industrie** proposent Sémaphore (<http://semaphore.cci.fr>), un outil de recherche des aides européennes, nationales, régionales, départementales ou locales des organismes publics.

ADRESSES UTILES

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

<http://www.recherche.gouv.fr>

ANR – Agence nationale de la recherche

<http://www.agence-nationale-recherche.fr>

DRRT – Délégations régionales à la recherche et à la technologie

<http://www.recherche.gouv.fr/cid5764/coordonnees-des-delegations-regionales-a-la-recherche-et-a-la-technologie.html>

Formation et sensibilisation à l'entrepreneuriat

<http://www.recherche.gouv.fr/cid5757/la-formation-et-la-sensibilisation-a-l-entrepreneuriat.html>

> Maisons de l'entrepreneuriat

http://media.education.gouv.fr/file/Creation_et_developpement/42/2/liste_maison_entrepreneuriat_24422.pdf

> Les résultats du concours "initiatives jeunes" 2007 du ministère de l'Éducation nationale

http://media.education.gouv.fr/file/Creation_et_developpement/42/8/resultat_concours_initiatives_jeunes_decembre_2007_24428.pdf

> Le site du portail de l'étudiant

<http://www.etudiant.gouv.fr/formation-emploi/formation-entrepreneuriat-212.html>

OPPE – Observatoire des pratiques pédagogiques en entrepreneuriat

<http://www.entrepreneuriat.net>

APCE – Agence pour la création d'entreprises

<http://www.apce.com>

Incubateurs

http://media.education.gouv.fr/file/Creation_et_developpement/42/5/listeincubateursfev08_24425.pdf

Doctoriales de l'Association Bernard Gregory

<http://www.abg.asso.fr/display.php?id=619>

Guide pratique de la JEI – Jeune Entreprise Innovante

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/technologie/mesur/guidejei0604.pdf>

Statuts de la JEI

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/technologie/mesur/jei.htm>

Crédit d'impôt recherche

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/technologie/mesur/cir/index.htm>